



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCIENTRIER

Commune de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

-4 FEV. 2025

ARRIVEE
5

Délibération n°056 /2024

OBJET : Demande de subvention pour le financement de la réalisation, l'impression, et la publication du DICRIM

L'an deux mil vingt-quatre, et le douze Septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des commissions à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres, le cinq Septembre précédent, par Madame Patricia DEAGE, Maire en exercice de la Commune de SCIENTRIER

Conseillers en exercice : 11

Présents : 9

BARBIER Sarah, BERARD Nicolas, BRON Isabelle, DAKIN-GARVAL Sylvain, DEAGE Patricia, DESALMAND Stéphane, DESALMAND Nadège, FLOQUET Sandra, PIEUCHOT Sophie

Absents : LAMBERT Adrien

Absents excusés : BRANTUS Michel

Procuration : BRANTUS Michel (Procuration Isabelle BRON)

Secrétaire de séance : Isabelle BRON

VU la nécessité de mettre à jour le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) de la commune de Scientrier, dont la dernière mise à jour remonte à 2008

CONSIDERANT que la mise à jour du DICRIM est essentielle pour informer les habitants sur les risques auxquels ils sont exposés et sur les comportements à adopter en cas de crise ;

CONSIDERANT que le DICRIM sera réalisé avec le logiciel Wiki Predict, permettant une présentation détaillée des risques tels que les inondations, feux de forêt, attentats, séismes, transports de marchandises dangereuses, pandémies, et canicules ;

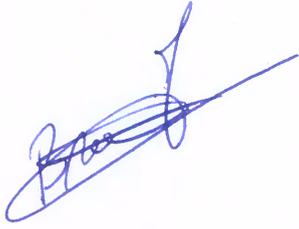
CONSIDERANT que les coûts liés à cette mise à jour incluent la réalisation, l'impression, et la distribution du DICRIM à l'ensemble des habitants de la commune, pour une estimation totale de 3 661.52 euros ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la mise à jour du DICRIM de la commune de SCIENTRIER ;
- **SOLLICITE** une subvention auprès de la Direction Départementale des Territoires pour le financement de la réalisation, de l'impression, et de la publication du DICRIM pour un montant de 3 661.52 euros ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de cette subvention ;
- **DÉCIDE** que le montant de la subvention sollicitée sera imputé au budget communal.

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an que susdit
Pour extrait conforme
Le Maire
Patricia DEAGE

Le Secrétaire,



Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

4 FEV. 2025

ARRIVEE
5